Grenoble (38) : Sid Ali Guermouche, un Algérien sous OQTF, condamné deux fois en moins d’un mois pour des vols de colliers sur des femmes (MàJ : Rebelote, il était cette fois accompagné de Bilal Mhamedi Bouzina)

10/07/2025 à 15h02



10/07/2025

Deux hommes de 23 ans ont été condamnés mercredi à six mois de prison ferme pour une série de vols à l’arraché de collier commis ces dernières semaines dans l’agglomération grenobloise. L’un des deux hommes avait déjà été condamné pour des faits similaires les 2 et 30 juin.

[…]

C’est donc au centre pénitentiaire de Varces que les gendarmes de la compagnie de Grenoble sont allés le chercher, ce lundi 7

juillet. Ils enquêtaient sur une série de six vols à l'arraché de colliers commis sur des femmes âgées entre le 25 mai et le 25 juin à Grenoble, Saint-Égrève et le Fontanil-Cornillon. Les six victimes avaient expliqué aux gendarmes avoir été agressées à la sortie du tramway. Toutes avaient par ailleurs raconté avoir été abordées par un homme leur demandant son chemin avant que lui-même ou un complice ne leur arrache leurs colliers. L'analyse des images de vidéosurveillance du tramway ainsi que des différentes communes où les faits ont été commis ont permis aux enquêteurs d'identifier deux hommes, présents dans les tramways dans lesquels se trouvaient les victimes avant d'être agressées. Deux hommes que la plupart de ces femmes ont ensuite reconnus sur photo comme étant leurs agresseurs.

C'est ainsi que Sid Ali Guermouche et Bilal Mhamedi Bouzina, un homme de 22 ans de nationalité algérienne et faisant lui aussi l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, ont été identifiés, placés en garde à vue et présenté au tribunal correctionnel de Grenoble ce mercredi 9 juillet dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate.

[…]

Le Dauphiné

01/07/2025

Un homme a été condamné lundi à six mois de prison ferme pour un vol à l'arraché de colliers commis mercredi dernier sur le campus au préjudice d'une étudiante. Le 2 juin, il avait déjà été jugé en comparution immédiate pour des faits similaires. Il avait écopé d'une peine d'un an de prison avec sursis.

Sid Ali Guermouche a peur. Dans le box des prévenus, face au tribunal correctionnel de Grenoble qui le juge en comparution immédiate, il parle de sa « carrière de footballeur à Noisy-le-Grand » qui risque d'être contrariée par une éventuelle condamnation. « Son souhait de devenir footballeur professionnel se trouve plus dans sa tête qu'à Noisy-le-Grand », refroidit le représentant du ministère public, Julien Rutigliano, à propos de ce rêve en ballon rond auquel prétend l'Algérien de 23 ans sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français. Lui dont le nom n'apparaît sur aucune feuille de match du club francilien.

[…]

Le Dauphiné